

un outil du processus d'établissement de la paix, et non pas comme une fin en soi.

Plus fondamentalement, nous devons nous montrer critiques et créatifs à l'égard du maintien de la paix considéré comme instrument de gestion des conflits. Est-ce le meilleur moyen dont nous disposons pour faire face aux conflits ethniques, sociaux et religieux d'un genre nouveau dont nous sommes témoins en Moldova, en Somalie, au Nagorny-Karabakh et au Cambodge? Qu'advient-il de la formule du maintien de la paix associé à l'aide humanitaire, qui est actuellement appliquée à Sarajevo?

Le Canada a déjà répondu à des besoins réels dans plusieurs de ces régions. La communauté internationale doit néanmoins envisager ces nouvelles approches de façon plus systématique, plutôt qu'au gré des circonstances.

Repenser les limites de la souveraineté

L'un des aspects essentiels de cette évolution réside dans le fait que l'intervention internationale déborde souvent dans des régions autrefois considérées comme inaccessibles pour des raisons de souveraineté nationale.

De nombreuses sources de tension et de conflit découlent des violations des droits de la personne, de la persécution des minorités ou de la répression politique, qui sont souvent accompagnées ou aggravées de privations économiques. Ces questions sont essentiellement d'ordre interne, quoiqu'elles constituent des préoccupations légitimes pour la communauté internationale. En fait, elles relèvent d'une responsabilité partagée.

La souveraineté ne peut plus être absolue ni exclusive. Le monde est trop complexe pour permettre l'absolu. Dans le cas du Cambodge, par exemple, la souveraineté et les éléments clés du gouvernement sont temporairement séparés.

Il importe de trouver de nouvelles façons de dépasser les frontières, qui en elles-mêmes sont source de conflit interne.

Rôle des organisations régionales

L'une des mesures adoptées, à la demande du Secrétaire général, vise à renforcer les organisations régionales afin d'appuyer les Nations Unies. La Conférence de Londres est une bonne illustration de la façon dont les organisations régionales peuvent oeuvrer avec les Nations Unies pour accroître l'efficacité de l'Organisation.

Le Canada est exceptionnellement bien placé pour faire progresser cette façon de procéder puisqu'il est membre de nombre